

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1/ Les réservations sont prises en considération à réception du contrat et de l'acompte demandé.

2/ L'accès aux familles est refusé dans les cas suivants : Présence d'un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou de l'emplacement (bébés et enfants compris).

Présence de personnes dont les identités ne figurent pas sur le contrat de réservation.

Présence de plus de 1 animal dans les hébergements autorisés (maximum 1 animal).

Présence d'animal dans les hébergements interdits.

3/ Emplacement : le forfait de base comprend l'emplacement pour 2 personnes avec électricité, (10 ampères), pour la tente, la caravane ou le camping-car, un véhicule, l'accès aux sanitaires, bracelet club individuel obligatoire. En sus : taxes de séjour, frais de dossier, animaux, 1 véhicule supplémentaire maximum, personnes supplémentaires, visiteurs. Six personnes maximum par emplacement sont autorisées. Arrivée à partir de 14h, départ avant 11h. Il est recommandé de souscrire une assurance annulation. Aucun remboursement n'est à prétendre sans souscription à l'assurance annulation.

Hébergement : Nos hébergements sont entièrement équipés en eau (excepté Estivale, Bambi), gaz, électricité 10 ampères, vaisselle, salon de jardin à l'exception du linge de lit et de toilette. Possibilité de louer des draps et des couvertures sur place. Le forfait de base est de 4 à 8 personnes (selon le type d'hébergement), un véhicule (excepté Octalia 2 véhicules), bracelet club individuel obligatoire. En sus : taxes de séjour, frais de dossier, animal limité à 1 dans certains hébergements et interdit dans d'autres, 1 véhicule supplémentaire, visiteurs. Arrivée à partir de 15h, départ avant 10h sur rendez-vous. Il est recommandé de souscrire une assurance annulation. Aucun remboursement n'est à prétendre sans souscription à l'assurance annulation.

4/ Le solde du séjour (hors taxes de séjour) est à régler 15 jours avant la date d'arrivée (cf condition de parrainage) ou 1 mois avant la date d'arrivée. A défaut la réservation sera annulée. L'acompte versé restera acquis à l'exploitant. Aucune réduction ne sera accordée pour une arrivée retardée, un départ anticipé ou une modification de la demande de réservation. Un mois avant l'arrivée du client, la réservation ne peut être écourtée ou modifiée.

5/ Versements des acomptes au **CALYPSO** :

- Par chèque à l'ordre de « CALYPSO » ; ANCV ; Mandat poste ; Carte Bancaire

- Par virement bancaire

RIB CALYPSO (identifiant national) :

Code banque 16607 / Code Guichet 00017 / N° compte 180 21 315 159 / Clé 36

Domiciliation : BPPPO, Rue Urbain Parret, 66250 St Laurent (France)

IBAN CALYPSO (Identifiant international) : FR76 1660 7000 1718 0213 1515 936

BIC : CCBPFRPPPPG

6/ Versements des acomptes au **BAHIA** :

- Par chèque à l'ordre de « WIOBLANCA » ; ANCV ; Mandat poste ; Carte bancaire

- Par virement bancaire

RIB BAHIA (identifiant national) :

Code banque 16607 / Code guichet 00017 / N° compte 117 21 77 43 49 / Clé 43

Domiciliation : BPPPO, Rue Urbain Parret, 66250 St Laurent (France)

IBAN BAHIA (Identifiant international) : FR 76 1660 7000 1711 7217 7434 943

BIC : CCBPFRPPPPG

7/ A défaut de message télégraphié du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement ou l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur la demande de réservation (le lendemain midi). Les acomptes versés, resteront acquis à l'exploitant.

8/ Toutes les modifications à apporter sur la demande de réservation initiale, quelles qu'elles soient, doivent être adressées par écrit (fax, poste ou e-mail). A réception, nous vous adresserons une mise à jour de votre dossier qui vaudra acceptation de notre part. Aucune rature ne doit figurer sur la demande de réservation. La Direction se refuse à modifier la demande de réservation sur simple appel téléphonique.

9/ Cautions à verser par le client à l'arrivée par chèque, empreinte carte bancaire (Visa, Mastercard, Eurocard) ou espèces.

***Hébergement** : 300 €. Cette caution sera restituée qu'après inventaire effectué le jour du départ et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme de 80 € sera retenue sur le dépôt de garantie dans la cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ. Si vous désirez quitter l'hébergement la veille de votre départ initialement prévu, il est impératif d'effectuer l'état des lieux et de rendre les clés avant 18h. La caution ne sera rendue qu'après inventaire et remise des clés.

***Carte accès d'entrée du camping** : 20€.

La caution sera restituée à réception de la carte au départ du client.

14-15

***Bracelet club** : 10 € / personne.

La caution est restituée à réception du bracelet, au départ du client.

10/ La réservation est personnelle. Il est interdit de sous louer ou de céder son emplacement ou son hébergement à un tiers. L'emplacement définitif sera déterminé le jour de l'arrivée, le camping tient compte de vos souhaits. Aucune garantie ne sera donnée. Aucune prolongation du séjour au-delà du temps réservé ne pourra être garantie

11/ Bracelet club obligatoire : dépôt de garantie pour les bracelets séjour uniquement (10 € / personne). Le bracelet est obligatoire et doit être porté serti au poignet de chaque client. En cas de perte ou de casse, le bracelet sera remplacé sur présentation d'une pièce d'identité. Le dépôt de garantie est à verser une nouvelle fois.

Pour les arrivées tardives, le bureau d'accueil doit en être informé durant la journée par téléphone, par e-mail ou par une tierce personne sur place. Les bracelets seront remis par les agents de sécurité en échange de la caution correspondante.

Pour les départs tardifs, le bureau doit en être informé durant la journée afin de procéder à la restitution de caution et à l'échange des bracelets « séjour » en bracelets « visiteur ».

12/ Horaire de départ : les départs effectués après 11h sont facturés en nuitées supplémentaires dans le cas où le client occupe toujours l'emplacement ou l'hébergement, en fonction des disponibilités.

Accès gratuit aux infrastructures communes du parc le jour du départ jusqu'à 23h, après restitution de la parcelle ou de l'hébergement avant 11h. Avantage exclusif à notre clientèle directe. Les clients indirects des Tours Opérateurs souhaitant profiter des infrastructures du camping au delà de 11h, le jour du départ, se verront appliquer le tarif visiteur en vigueur.

13/ Les visiteurs doivent se présenter au bureau d'accueil à leur arrivée, indiquer le nombre exact de personnes, de véhicules et d'animaux. Les bracelets leur seront remis individuellement.

Les visiteurs « journée » et/ou « soirée » : l'entrée, autorisée entre 8h et 23h, est payante quels que soit la durée et le motif de la visite (cf tarif visiteur). Un bracelet journée et/ou soirée est remis individuellement. Aucune caution n'est demandée.

Nous invitons notre aimable clientèle à anticiper l'arrivée tardive de leurs invités ou de leurs visiteurs auprès du bureau d'accueil durant la journée.

14/ La répartition de personnes (campeurs ou visiteurs) et des véhicules sur d'autres emplacements, est interdite.

15/ Il est interdit de fumer à l'intérieur des hébergements.

16/ Si plusieurs familles doivent se succéder sur un même emplacement ou location, il est indispensable de faire une réservation pour chaque famille.

17/ Tous types de barbeques sont interdits. Des aires spécialement aménagées sont à votre disposition.

18/ Tout campeur s'engage à respecter et à faire respecter par les occupants de l'hébergement ou de l'emplacement, le règlement intérieur du camping affiché à la réception.

19/ Il devra contracter une assurance pour garantir les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours de tiers.

20/ Les shorts de bain, maillots de corps et animaux sont interdits à la piscine.

21/ Les animaux doivent être tenus en laisse, tatoués et munis de leur carnet de vaccination à jour. Les propriétaires sont tenus de s'équiper de sacs de propreté.

22/ ASSURANCE ANNULLATION Les garanties annulation de séjour ne sont acquises que dans les cas suivants : maladies, accident ou décès, dommages graves affectant votre véhicule suite à un accident, licenciement, mutation professionnelle, sinistre à votre domicile résidence secondaire ou votre entreprise, modifications des congés imposés par l'employeur, barrage, grève, catastrophes naturelles. La cotisation de garantie annulation est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagnée de justificatif précis et incontestable, au plus tard 3 jours après l'événement entraînant l'annulation. Les frais de dossier et de garanties annulation, ne sont en aucun cas remboursables.

23/ SPECIAL PARRAINAGE : Pour bénéficier de l'offre, le contrat de réservation du parrainé doit être établi et adressé par courrier ou via notre site camping-calypso.com ou camping-bahiaclub.com , le jour même de la réservation du parrain.

Le séjour du parrainé doit être soldé :

au plus tard 1 mois avant la date de son arrivée dans le cas où le séjour du parrain s'effectue ultérieurement à celui du parrainé.

au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée du parrain dans le cas où le séjour du parrain s'effectue antérieurement à celui du parrainé.

A défaut, la réservation du parrainé sera annulée et l'offre ne sera pas appliquée sur le séjour du parrain.

En cas d'annulation du séjour du parrainé, l'offre n'est pas appliquée sur le séjour du parrain. En souscrivant l'assurance annulation, aucun remboursement n'est à prétendre de la part du parrainé dans le cas où le parrain a déjà bénéficié de l'offre.

LA DIRECTION